

PUBLIÉ LE 22/06/2022

Candidose mammaire et allaitement : éviter le violet de gentiane

BON USAGE - RECOMMANDATIONS

Le violet de gentiane est une substance chimique colorante qui est parfois appliquée localement pour traiter certaines candidoses. Ces infections sont dues à un champignon (plus spécifiquement une levure nommée *Candida*) et peuvent toucher différentes zones du corps, dont le sein.

Or quand le violet de gentiane est ingéré par un nouveau-né lors de l'allaitement, il peut être dangereux pour le nourrisson s'il est utilisé plus de 7 jours à des dosages trop importants. C'est pourquoi nous recommandons de ne pas utiliser de violet de gentiane en première intention pour traiter la candidose mammaire chez une femme allaitante, et de privilégier l'utilisation de médicaments antifongiques, après confirmation du diagnostic par un médecin.

Informations pour les femmes allaitantes

- N'utilisez jamais de violet de gentiane en cas de candidose mammaire sans avoir consulté votre médecin au préalable
- N'essayez pas de vous procurer de violet de gentiane sans prescription médicale et/ou en dehors d'une pharmacie car cette substance présente un risque pour votre nourrisson.

En cas de douleur forte et irradiante, de sensation de brûlure ou de démangeaison, ou encore si vous observez des rougeurs au niveau du mamelon au cours des tétés ou entre celles-ci sans présenter de fièvre ni d'autre symptôme, vous devez consulter votre médecin ou votre sage-femme, afin qu'il détermine s'il s'agit ou non d'une candidose mammaire. Si le diagnostic est confirmé votre médecin pourra vous prescrire un médicament antifongique adapté pour vous et pour votre enfant s'il est aussi contaminé. En effet il est important que votre enfant soit traité en même temps que vous si besoin.

En cas de douleur, votre médecin vous prescrira aussi un médicament pour la soulager.
Si les symptômes persistent malgré tout, vous devrez consulter à nouveau. Le médecin pourra alors éventuellement vous prescrire une préparation magistrale à base de violet de gentiane. Cette substance doit être utilisée avec prudence car elle peut être nocive pour votre enfant s'il en avale à des concentrations supérieures à la dose recommandée, et si la préparation contient de l'alcool.
En cas d'utilisation de violet de gentiane le traitement ne doit jamais durer plus de 7 jours. Vous pouvez poursuivre l'allaitement au cours du traitement.

Les préparations de violet de gentiane ne sont dispensées qu'en pharmacie, sur présentation de votre ordonnance. Vous obtiendrez alors un petit flacon de 10 mL de préparation.

Chez la femme enceinte, par mesure de précaution, l'utilisation du violet de gentiane est déconseillée.

Enfin, si votre enfant a développé du muguet buccal, des médicaments peuvent lui être prescrits pour éviter toute dissémination de la mycose.

Recommandation pour les professionnels de santé

- Aux médecins : ne prescrivez pas de préparation à base de violet de gentiane en première intention en cas de candidose mammaire chez une femme allaitante
- Aux pharmaciens : ne dispensez pas de solution de violet de gentiane sans prescription médicale

Une candidose mammaire chez une patiente qui allaite est à traiter avec un médicament antifongique en première intention, en privilégiant les formes topiques aux formes orales.
Si ce traitement ne permet pas de traiter la candidose de votre patiente, et seulement dans ce cas, vous pouvez envisager de lui prescrire une préparation magistrale à base de violet de gentiane.

Consultez le détail des recommandations pour les prescripteurs et les pharmaciens sur l’utilisation du violet de gentiane dans le cadre de l’allaitement maternel